

Cahier de doléances du Tiers État de Corny (Eure)

Cahier de doléances, plaintes, et remontrances de la paroisse de Corny faite en l'assemblée des habitants de la dite paroisse le vingt neuf mars mil sept cent quatre vingt neuf en execution des lettres du roy a versailles le vingt quatre janvier pour la convocation et tenue des Etats généraux de ce royaume et satisfaire aux dispositions du règlement y annexé et de l'ordonnance de Monsieur le bailli du baillage d'andely du vingt et un de ce mois et assignation et publication qui ont été faites, comme il est porté au proces verbal de la dite assemblée de ce jourd'huy dimanche vingt neuf mars mil sept cent quatre vingt neuf

premierement demandent les dits habitants que tous les impôts et perceptions qui se font et ont été faits jusqu'à présent sans le consentement de la nation soient supprimés, et qu'il en soit établis de nouveaux par les Etats généraux, agréés du roy, pour suppléer les anciens, satisfaire à la dette de l'état, aux dépenses journalières lesquels seront percus également sur les trois ordres à raison de leurs possessions et facultés en abolissant tous les privilèges pécuniaires.

secondement qu'en travaillant à la réforme des ordonnances civiles et en simplifiant les formes, la justice due gratuitement par le roy a ses sujets ne puisse pas absorber l'objet demandé par les frais énormes que le roy perçoit par les différents droits qu'ils exerce sur les actes de procédures tels que le timbre contrôle parchemin timbré, etc..

troisiement que dans chaque paroisse il soit établi des juges de paix devant lesquels seront portées toutes les demandes de fait entre les habitants de la dite paroisse pour les concilier si faire se peut et dans le cas où ils ne le pourroient chaque demandeur sera tenu avant d'intenter son action devant le juge ordinaire, d'y estre autorisé par les dits juges de paix et de délivrer copie de leur avis au défendeur le tout sans frais.

quatriement les dits habitants se plaignent que le pain est trop cher et qu'il sont réduits à la dernière misère.

cinquiement demande que les mécaniques soient supprimées comme faisant un tort considérable à la filature et au commerce.

Le présent cahier fait, et signé le jour et an que dessus.. Et ont signé ...